



DECISION MUNICIPALE N° 12/DM/C-NSAL/SG/2024

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12ML DE PORTREE SUR LA RIVIERE « MAKOOGUE » DU VILLAGE NKOUMISSE SUD, DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL,

- Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2001/048 de 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de la l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses Modifications subséquentes ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
Vu La Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;
Vu La Décision Municipal portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
Vu L'Appel d'Offre National ouvert N° 007/AONO/C-NGUIBASSAL/SG/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 en Procédure d'urgence, pour les Travaux de construction d'un pont définitif de 12ML de portée sur la rivière « MAKOOGUE » du village Nkoumisse-Sud, dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé ;
Vu Le rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés publiques auprès de la Commune de Nguibassal, dans sa séance de proposition, d'attribution 31 mai 2024 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offre National ouvert N° 007/AONO/C-NGUIBASSAL /SG/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 en procédure d'urgence, pour les travaux de Construction d'un pont définitif de 12 ML de portée sur la rivière « MAKOOGUE » du village Nkoumisse-Sud dans la Commune de NGUIBASSAL, département du Nyong et Kellé ;

ENTRPRISE	LOT N°	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
GROUPEMENT ETS LA FAMILLE - ETS CEDUC BTP TEL : 698401269 BP : YDE	Unique	NGUIBASSAL	N° 007/AONO/C- NGUIBASSAL /SG/CIPM/2024 du 23 Avril 2024	91 998 990

Article 2^e : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.
COMMUNE DE NGUIBASSAL, le 10 JUN 2024

Ampliations

- MINMAP
- ARMP
- Le Préfet/NK
- Affichage
- Archives / Chrono

